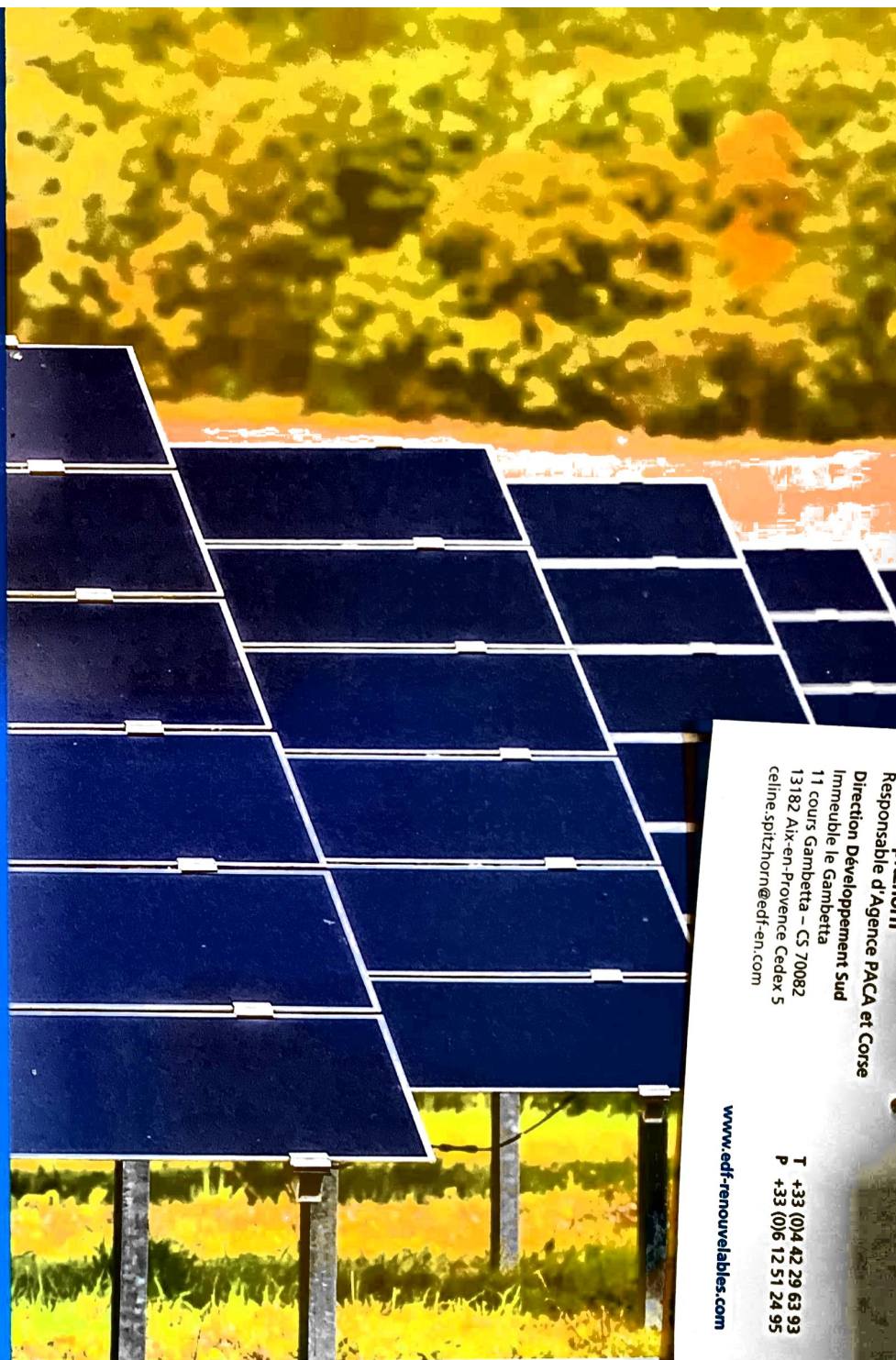




Projet de centrale photovoltaïque au sol

Commune de Redortiers

11/03/2019



EDF
renouvelables
Céline Spitzhorn
Responsable d'Agence PACA et Corse
Direction Développement Sud
Immeuble le Gambetta
11 cours Gambetta - CS 70082
13182 Aix-en-Provence Cedex 5
celine.spitzhorn@edf-en.com

www.edf-renouvelables.com

T +33 (0)4 42 29 63 93
P +33 (0)6 12 51 24 95

EDF Renouvelables, un acteur clé en Région Sud



1 AGENCE DE DEVELOPPEMENT
À Aix-en-Provence



1 CENTRE DE MAINTENANCE LOCAL
au plus près des projets



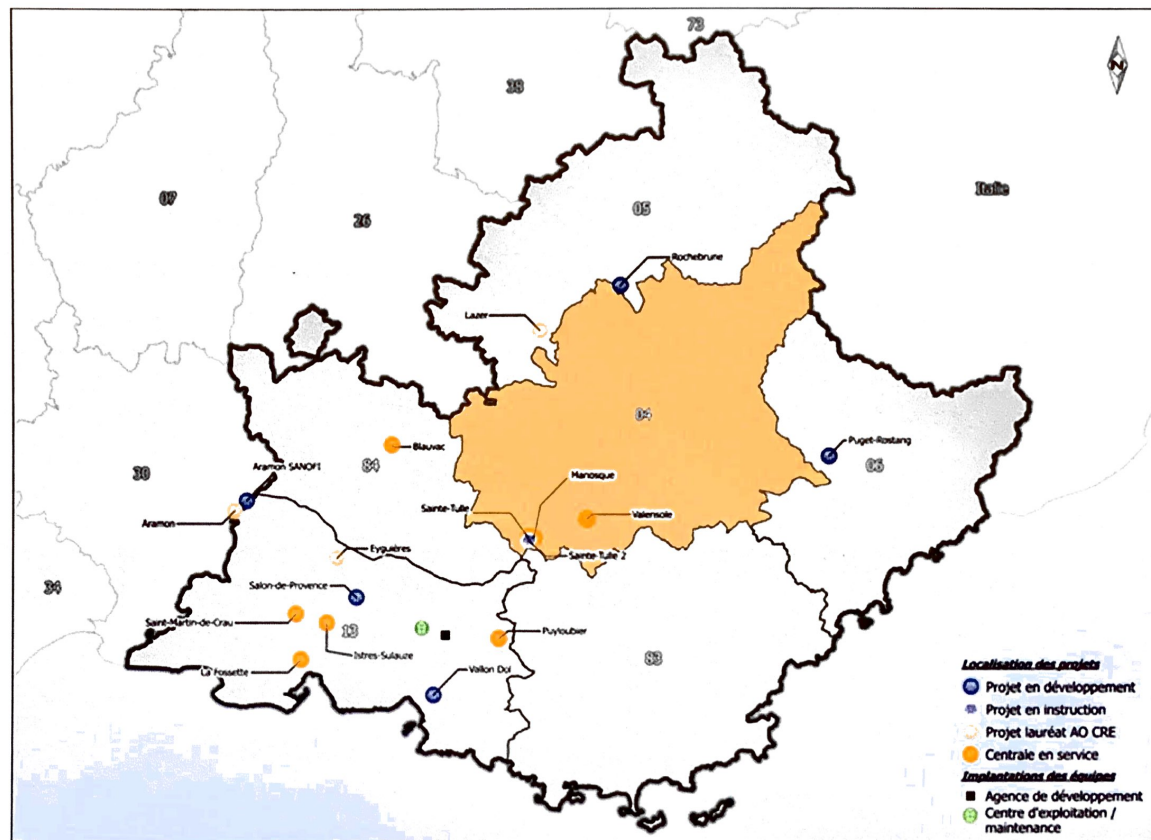
8 CENTRALES EN PACA
66 MWc construits



2 PROJETS à construire (lauréats
AO CRE)

1 PROJET en instruction

5 PROJETS en développement



Des compétences intégrées sur l'ensemble de la chaîne de valeur du renouvelable



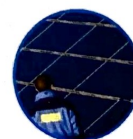
Développement



Construction



Production



Exploitation -
Maintenance

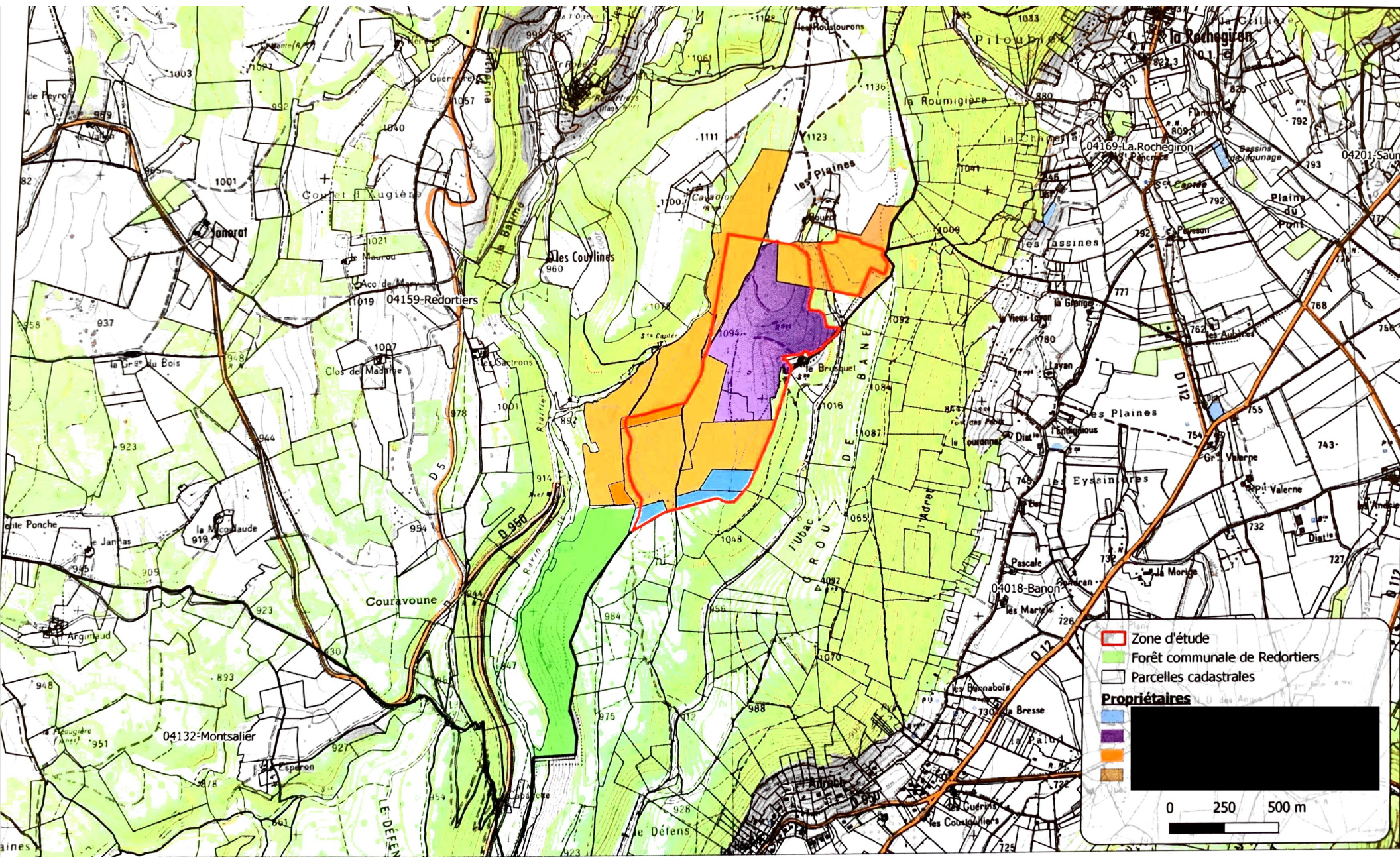


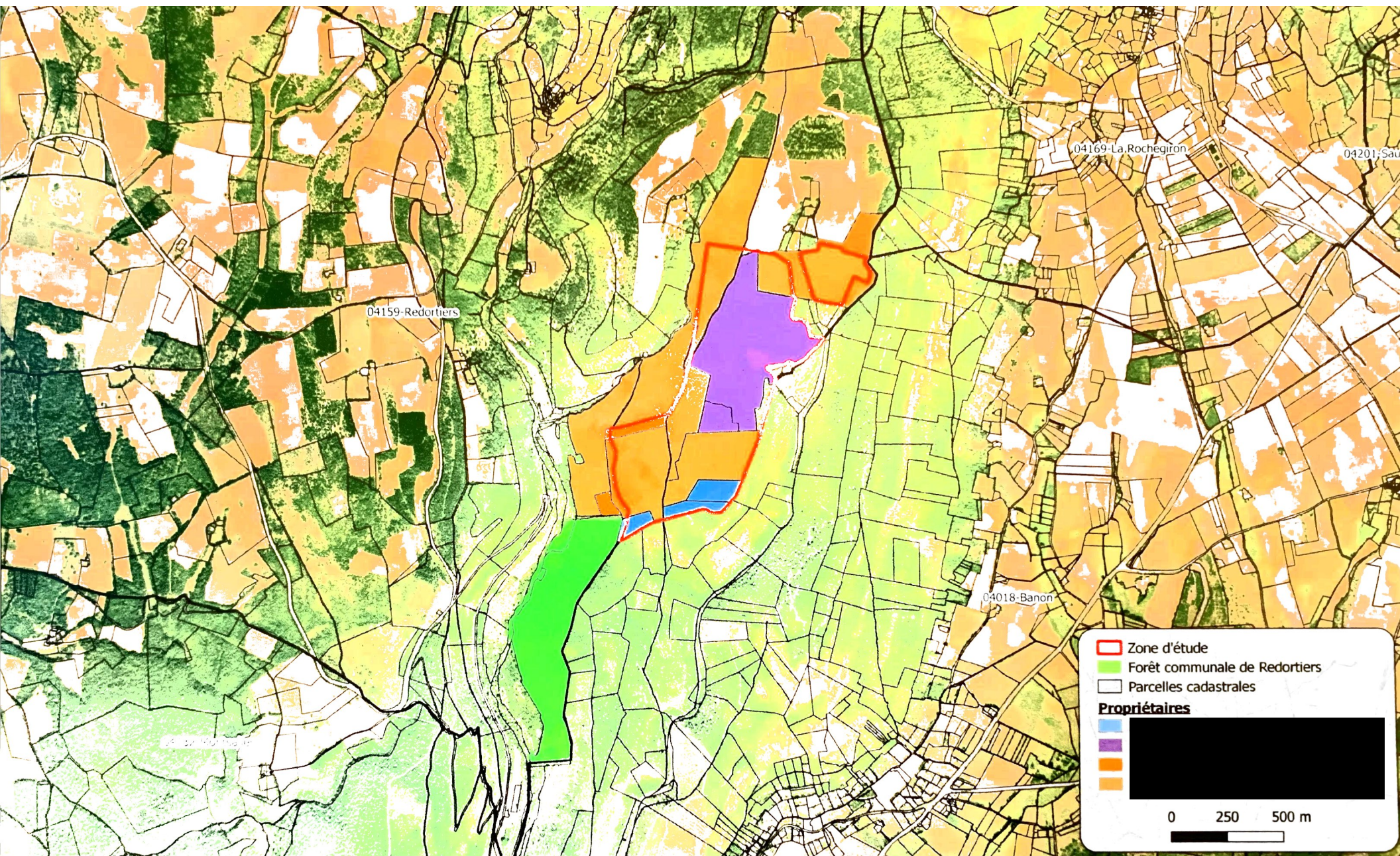
Démantèlement
Recyclage

2. LE PROJET DE REDORTIERS

Plans et programmes

- **Loi de transition énergétique pour la croissance verte :**
 - Lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de l'indépendance énergétique
 - Objectif de porter la part des énergies renouvelables à 40% de la production électrique d'ici 2030
- **Programmation Pluriannuelle de l'Energie présentée le 27 novembre 2018 :**
 - Doublement de la capacité installée des énergies renouvelables électriques pour atteindre entre 102 et 113 GW installés en 2028
 - Objectifs pour le **solaire photovoltaïque**:
 - 20,6 GW installés d'ici 2023 (environ 8,5 GW fin 2018)
 - **Multiplication par 5 d'ici 2028 : 35,6 à 44,5 GW**
- **SRADDET (échelle régionale) – projet arrêté le 18 octobre 2018**
 - **Objectif 19** – « Augmenter la production d'énergie renouvelable thermique et électrique en assurant un mix énergétique diversifié **visant le 100% ENR à 2050** et promouvoir une mobilité décarbonée »
 - Installer 1200 MW par an (= plus que l'ensemble des équipements actuellement en service en région)





Quelques photos du site

Vue depuis la RD 950 au Sud-Ouest



3. ANALYSE DU SITE

Diagnostic du site

- **Foncier :**

- [REDACTED] 60 ha étudiés → projet potentiel d'environ 40 ha
- Opportunité d'associer des parcelles communales, dans le cadre d'un échange parcellaire avec [REDACTED]

- **Risques naturels :**

- Pas de PPRI, de PPRT ni de PPRN mouvement de terrain sur la commune
- Risque sismique de niveau 4

- **Critères techniques favorables :**

- Un des meilleurs ensoleillements de France : > 1500 kWh/m²
- Topographie permettant d'éviter de procéder à de grands mouvements de terre
- Accès existants
- Pas de servitudes de réseaux, aéronautiques,...

- **Superficie :**

- Taille du site permettant d'envisager un projet important permettant de répondre aux besoins en électricité des Alpes de Haute Provence
- Aire d'étude importante permettant de cibler les terrains les plus propices et de proposer des mesures adaptées en faveur de la biodiversité, du paysage et du patrimoine

3. ANALYSE DU SITE

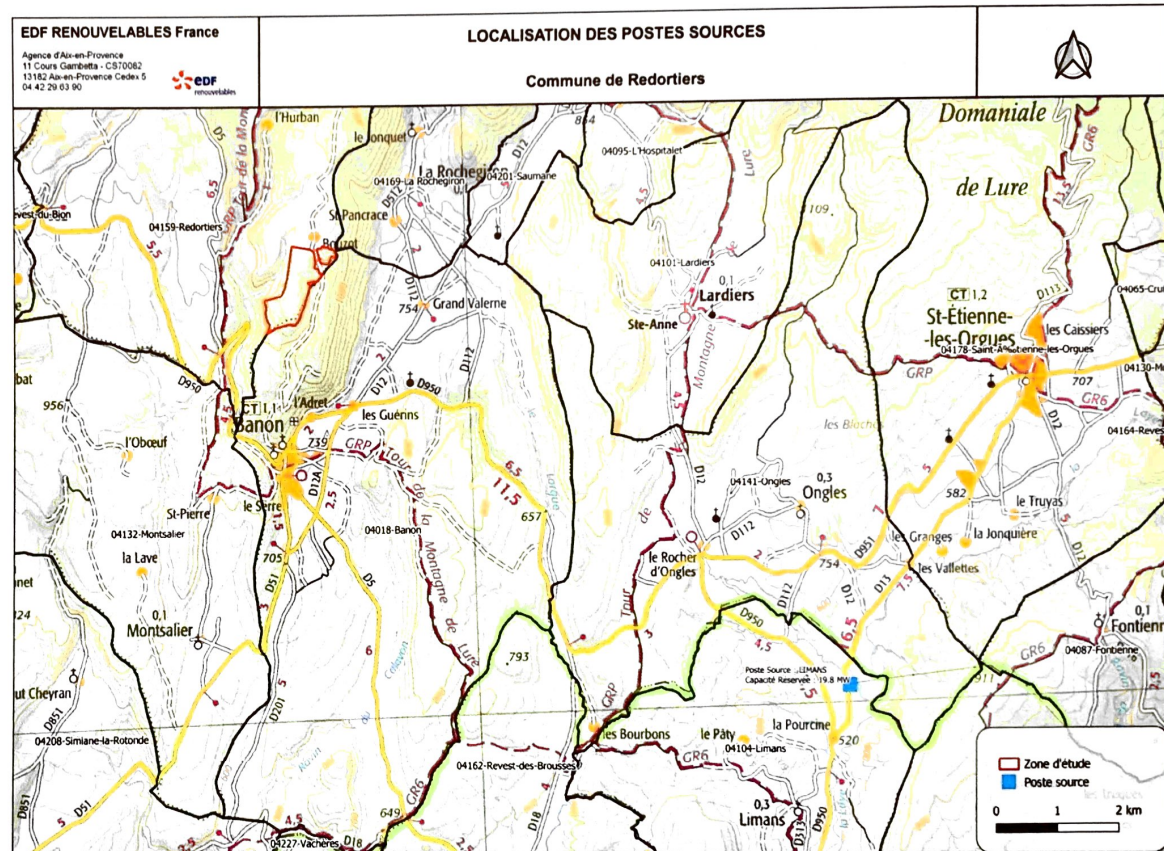
Urbanisme

- Pas de PLU : Commune soumise au RNU
- Projet soumis à autorisation de défrichement
- Loi montagne :
 - Délibération du Conseil Municipal nécessaire, autorisant l'urbanisation en discontinuité de l'urbanisation existante (ex. Projet de Rochebrune 05).
- Accords nécessaires de la CDNPS et de la chambre d'agriculture

3. ANALYSE DU SITE

Raccordement

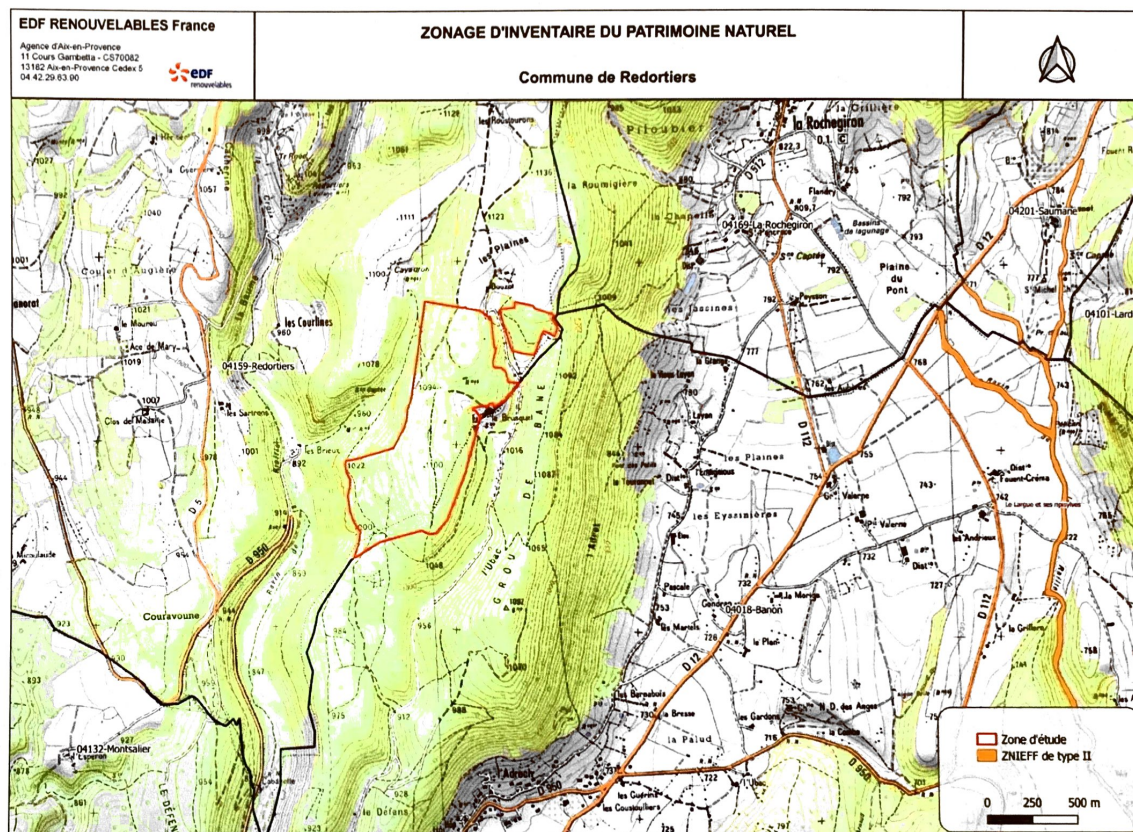
- Raccordement au poste électrique de LIMANS à 20 km par la route ou sur un poste à créer
- Révision du S3REnR PACA prévue



3. ANALYSE DU SITE

Enjeux environnementaux

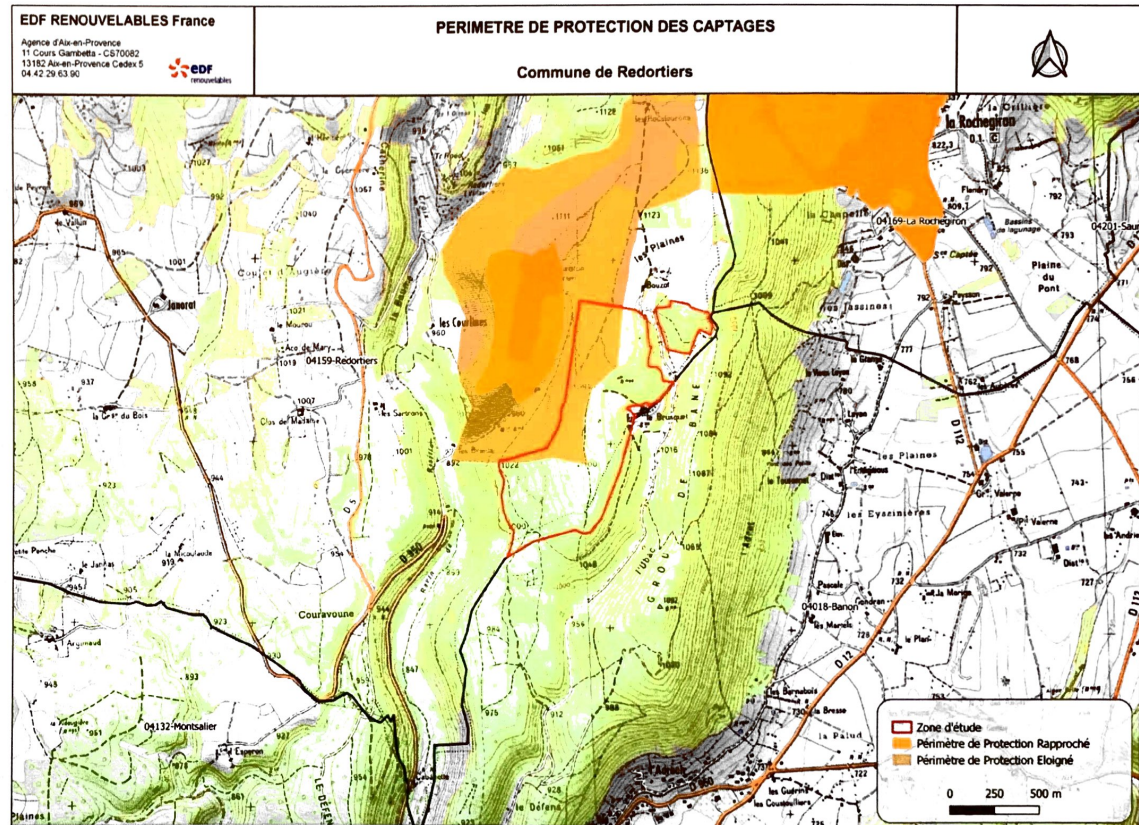
- La zone du projet est située en dehors de toute zone de protection de l'environnement (ZNIEFF de type I, ZNIEFF de type II, ZPS, Natura 2000, ZICO, etc...)
- Les enjeux sur les habitats naturels, la flore, les reptiles, les amphibiens et l'avifaune seront évalués lors des inventaires réalisés dans le cadre de l'étude d'impact du projet.



3. ANALYSE DU SITE

Captage d'eau

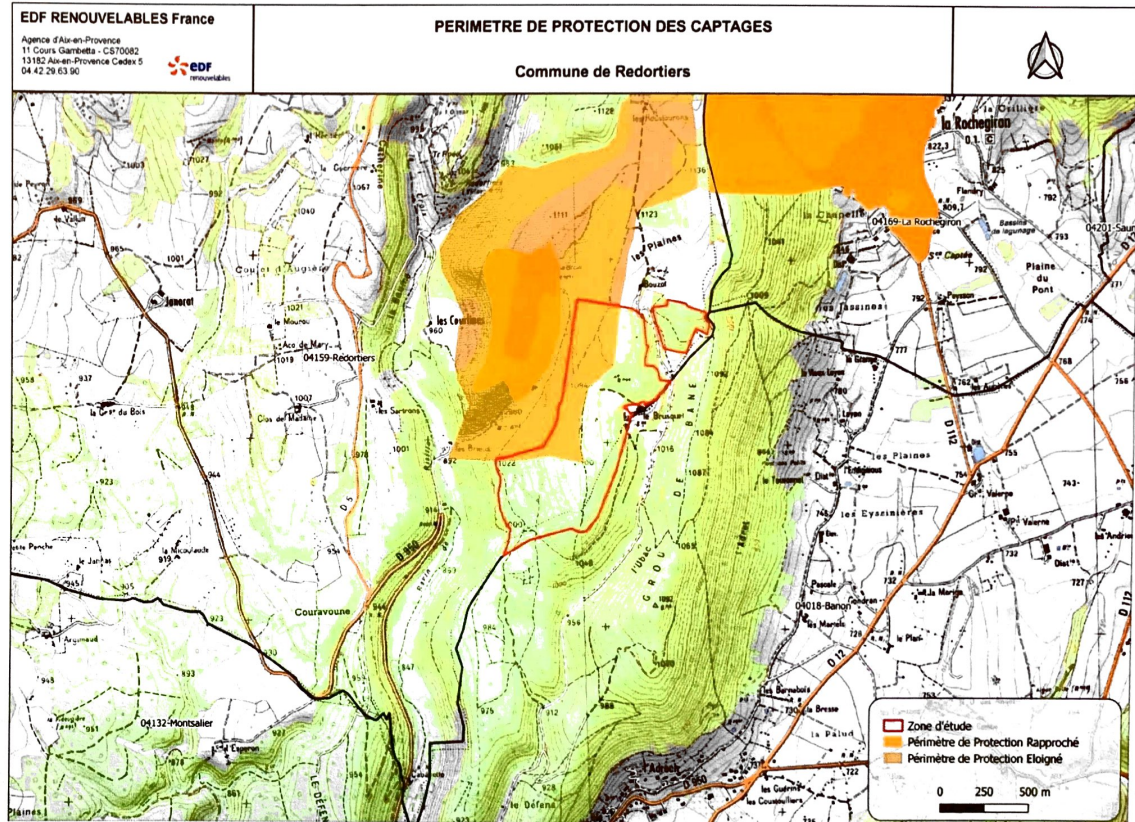
- Partie de la zone du projet dans le périmètre de protection éloigné d'un point de captage d'eau potable
- Projet en dehors du périmètre rapproché de captage



3. ANALYSE DU SITE

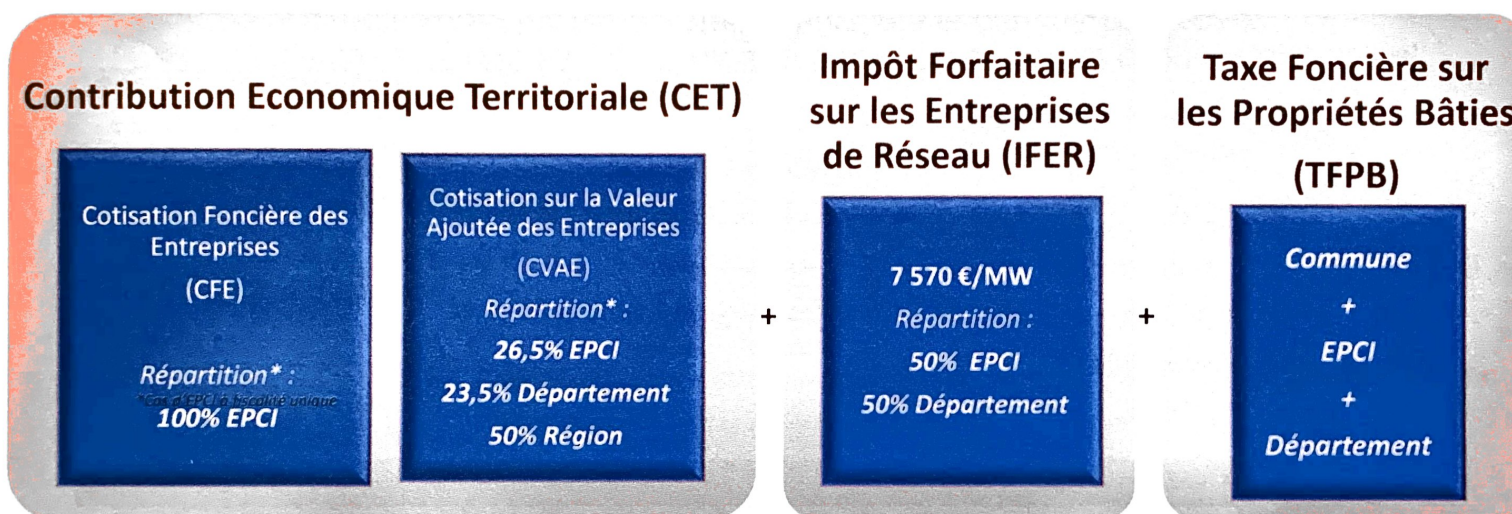
Captage d'eau

- Partie de la zone du projet dans le périmètre de protection éloigné d'un point de captage d'eau potable
- Projet en dehors du périmètre rapproché de captage



4. LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES

Les retombées fiscales : simulation d'un projet de 40 MWc



Commune de Redortiers	Communauté de communes	Département	Région
5 800 €	170 000 €	150 000 €	15 000 €

4. LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES

Les retombées économiques

Création et maintien de l'emploi :

Projet photovoltaïque de 40 MWc			
Pendant la phase de développement	Activité créée	Interne : Chef de projets, cartographe, Bureau d'études	15 intervenants
		Externe : Spécialistes environnementaux (faune, flore, paysage...), techniques	20 à 30 intervenants
Pendant la phase de chantier	Activité créée	Personnels locaux et fournisseurs	50 intervenants
		Durée du chantier	6 mois de chantier
Pendant la phase d'exploitation	Emploi direct	Entretien des espaces verts et surveillance	2 à 4 emplois
		Maintenance de la centrale	

Développement économique du territoire :

- Retombées directes pour les **restaurateurs, hôteliers et commerces locaux**
- Une attention toute particulière sera portée au développement économique local : Volonté de travailler avec les **entreprises locales**

4. LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES

Les principaux bénéfices du projet

- Participation aux objectifs nationaux et régionaux en matière d'énergies renouvelables
- Possibilité d'introduire une **activité apicole et pastorale** dans des espaces clôturés et surveillés
- Mise en place de mesures en faveur de la biodiversité, du paysage et du patrimoine
- Valorisation du bois
- Opportunité d'associer **des parcelles communales, dans le cadre de l'échange parcellaire en cours**
- Retombées en terme d'emplois et d'activité pendant la construction et l'exploitation
- Retombées locatives pour les propriétaires des terrains (privés et commune) *4000€ ht annuel*
- Retombées fiscales pour la commune de Redortiers, la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon, le Département et la Région.

5. LES PROCHAINES ETAPES

Calendrier prévisionnel

- Rencontre avec les élus, associations locales et les services de l'Etat (guichet unique)
- Délibération du Conseil Municipal en faveur du projet – choix d'intégrer ou non les parcelles communales
- Rencontre des éleveurs, apiculteurs, agents ONF intéressés par le secteur
- Délimitation du périmètre du projet
- Réalisation des études techniques, environnementales et paysagères
- Concertation et communication
- Discussions avec le monde économique et les entreprises locales
- Dépôt des demandes d'autorisations : permis de construire, autorisation de défrichement

NOS DISPOSITIFS DE CONCERTATION

1. Outils de concertation et d'information fréquemment mis en place en phase de développement

- Comité de pilotage dédié au projet, et composé de représentants du territoire
- Site internet dédié au projet
- Communiqués de presse jusqu'au lancement de la construction
- Brochures et pancartes d'information à destination des riverains pour les informer du projet
- Permanences d'information sur le projet à destination des riverains

2. Panel de mesures d'information souvent mobilisées en phase de construction

- Installation de panneaux pédagogiques sur le site de la centrale solaire présentant l'origine du projet, les partenaires, les spécificités de l'énergie photovoltaïque, le site, etc.
- Inauguration officielle permettant de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à concrétiser la réussite du projet

3. Mesures de communication usuellement proposées en phase d'exploitation

- Visites de la centrale auprès du grand public et des scolaires
- Mise en place de panneaux pédagogiques et de panneaux d'information
- Organisation de journées portes ouvertes
- Réalisation de bulletins d'information à destination du public

Des illustrations de supports de communication utilisés sur nos projets



Visite guidée d'un parc photovoltaïque.



Concertation préalable volontaire étroite entre les collectivités et les habitants riverains.



Brochure d'information d'une centrale solaire.



Panneau pédagogique du parc photovoltaïque de Puyloubier (13).

NOS ATOUTS DE SPECIALISTE DES ENERGIES RENOUVELABLES



Filiale à 100% d'EDF, détenu à 84% par l'Etat français et fort de capacités techniques et financières solides



Opérateur intégré, présent tout au long de la vie du projet



Une expertise multi-métiers avec des compétences intégrées aux équipes dans tous les domaines



Des équipes proches du site d'implantation avec 1 agence de développement de projet et 1 antenne locale de maintenance



Pionnier et leader sur le marché du photovoltaïque en France avec plus de 10 ans d'expérience



Lauréat à chaque phase des Appel d'Offres lancés par la CRE



Expérience dans le montage de projets participatifs et les dispositifs de concertation

UN PROJET DE PRODUCTION D'ELECTRICITE VERTE



40 MWc de puissance crête installée pour 59 GWh de productible annuel estimé (soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 11 850 foyers)



Un raccordement sur le Poste Source de LIMANS situé à 20km ou sur un poste plus proche à créer

LE POTENTIEL DE NOTRE PARTENARIAT



Une réelle prise en compte de l'environnement grâce aux études à mener avec des bureaux d'étude experts, notre expérience, la mise en place d'une gouvernance partagée et la prévision d'un démantèlement avec recyclage



Retombées financières du projet (fiscalité, loyer, financement participatif)



4 000 euros par hectare et par an de loyer



Le soutien de l'emploi local par la mobilisation d'entreprises régionales et la création d'emplois de techniciens de maintenance



Les retombées du financement participatif pour les citoyens ayant participé au crowdfunding du projet



Un plan de communication et de concertation partagés pour valoriser un projet emblématique

Merci

Céline SPITZHORN
Responsable d'agence

celine.spitzhorn@edf-en.com

04 42 29 63 93

Quentin LE BOT
Chef de projets

quentin.lebot@edf-en.com

06 25 99 53 79